Camps scolaires

La description

Les camps scolaires sont des **séjours résidentiels** généralement de 5 jours (4 nuits)

Ils font parties des sorties scolaires qui s'adressent aux classes de :

- les classes de 6P, 7P et 8P de l'enseignement primaire

- des classes de l'enseignement spécialisé[1]

Ils se répartissent sur 3 saisons (automne, hiver et printemps).

[1] Pour la liste des classes concernées en enseignement spécialisé (cf. directive OMP sur les camps scolaires et rubrique "statistiques")

Le contexte



Depuis les années 1970, l'État de Genève organise des camps scolaires pour les élèves du canton. Ils permettent aux élèves de découvrir un environnement différent et de les sensibiliser à divers centres d'intérêt (nature, sport, culture).

Les objectifs

Les camps scolaires sont **obligatoires** et s'inscrivent dans le plan d'études romand (PER) [2].

Ils permettent aux élèves de:

- **découvrir** un nouvel environnement, naturel ou culturel,
- **développer** sa curiosité et sa créativité,
- **pratiquer** une activité sportive ou de plein air,
- **apprendre** à mieux se connaître dans un environnement différent de l'école et de découvrir la vie en groupe en dehors de sa famille.

Les principales prestations

Le secteur des camps scolaires est responsable de la planification, du programme et de l'organisation administrative et logistique des camps scolaires dans les maisons de l'Etat, et participe au financement des camps en gestion libre (camps organisés par les enseignants).

Il est chargé sur les plans pratiques et administratifs de mettre en œuvre les **conditions favorables et équitables** pour le bon déroulement d'un camp.

[2] Ces sorties sont considérées par la direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) comme des activités complémentaires à l'enseignement en classe et en leur qualité d'activités pédagogiques et éducatives inscrites dans les objectifs généraux de l'enseignement. La participation des élèves aux sorties scolaires est obligatoire puisqu'elles relèvent de l'enseignement de base et sont en conformité avec les objectifs du Plan d'études romand (PER)

Deux types d'organisation des camps scolaires

Gestion Organisée (GO)

Séjours organisés par le secteur des camps scolaires de la DGOCEJ (transport, hébergement, repas, animation, abonnement et matériel de sport d'hiver) dans des maisons de l'Etat, avec un programme d'animation encadré par des collaborateurs et des collaboratrices des camps scolaires et des prestataires externes.

Maisons de l'État :

Grève - Versoix (GE), Clos - St-Cergue (VD), Rochette - Longirod (VD), Sapins - Morgins (VS), Dent-Blanche – Evolène (VS)

Types de camps scolaires et activités en GO



Camps sport et nature:
VTT, randonnée, ski alpin, ski de fond, raquettes, tir à l'arc



Camps artistiques:
danse, théâtre, poterie, archéologie



Camps terroir:
découverte de la forêt, potager, atelier pain, cuisine



Exemple :

Deux classes de l'école de Pâquis Centre de 7 et 8P partent en autocar au chalet Les Sapins à Morgins au mois de janvier pour une semaine de ski de piste.

Gestion Libre (GL)

L'organisation du séjour (lieu, dates, transport, hébergement, repas, animation) ainsi que les activités sont placés sous la responsabilité de l'enseignant et l'enseignante. Le secteur des camps scolaires de la DGOCEJ a uniquement le rôle de subventionnaire.

Types de camps scolaires et activités en GL



Location d'un chalet: organisation des repas et des activités par les enseignants



Séjour en camping: danse et activités en nature organisé par les enseignants



Séjour en pension complète dans une structure offrant un programme d'activités

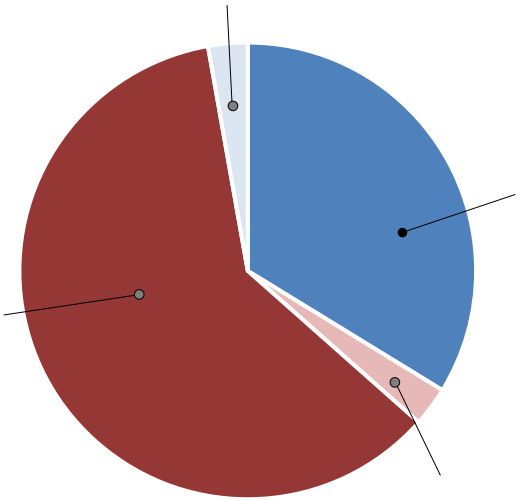


Exemple :

Une classe des Libellules 8P part à l'hôtel Bella Tola à St-Luc au mois de mai pour faire de la randonnée et du VTT.

Les statistiques

Année
2025-26



Au total **717** **classes** sont parties en camp

14% des classes sont parties en camp de ski

13'734

Elèves de l'enseignement primaire sont partis en camps scolaires

soit **90%** des élèves du primaire scolarisés en 6P, 7P, 8P [1]

[1]Tous les établissements scolaires de l'enseignement primaire (N=60 en 2025-26) ont des classes qui sont parties en camps scolaires.

453

Elèves de l'enseignement spécialisé sont partis en camps scolaires

soit **39%** des élèves scolarisés en spécialisé dans les structures concernées par les camps scolaires[2]

Source: Base de données du secteur des camps scolaires (DGOCEJ)

[2] 75 structures de l'enseignement spécialisé définies par l'OMP parmi les écoles de pédagogie spécialisée et institutions (CM=cycle moyen) / Classes intégrées (CE= cycle élémentaire et CM), classes intégrées mixtes (CM) / Classes intégrées et institutions intégrées renforcées (CE-CM) / Écoles de pédagogie spécialisée et CLI pour déficience sensorielle et motrice

Les postes budgétés à OCEJ
déc. 2025

9 personnes à 7.60 ETP :
Administratif : 1 cheffe de secteur (100%), 1 secrétaire (80%)
Dans les maisons : 5 Responsables de maison (50% à 100%), 1 coordinateur régional (100%) et 1 animateur (45%)

Le budget
déc. 2025

1,5 millions

Collaboration et partenariat

Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et direction générale de l'office médico-pédagogique (OMP)
Secteur transports de l'office cantonal de l'enfance et de la jeunesse (STOCEJ)
Prestataires externes (location de matériel de sport, école de ski, animateur, fournisseur alimentaire, etc.)



Bases légales :

- Loi sur l'instruction publique (LIP, 2016), art. 53
- Loi sur l'enfance et la jeunesse (LEJ), art. 12